

journalistes notent que des orateurs bilingues comme George-Étienne Cartier « ont fait la même déclaration en français », mais ils n'ont aucun moyen de vérifier ce qui se dit.

En 1867, quelques mois après le début de la première session, les Communes commencent à débattre de l'insuffisance des comptes rendus journalistiques. L'âme du mouvement en faveur d'un journal officiel des débats est le libéral ontarien Alexander Mackenzie, qui, en bon vrai libéral, favorise tout élargissement de la démocratie. Selon le *Dictionnaire biographique du Canada*, M. Mackenzie est « un champion de la suprématie du Parlement¹⁴ ». À son instigation, un comité mixte des deux Chambres est mis sur pied dans le mois suivant l'inauguration de la première législature. Alexander Mackenzie rappelle à la Chambre que la Nouvelle-Zélande a déjà un journal officiel. À cette idée, l'enthousiasme grandit peu à peu chez certains députés. Bien qu'il siége à la Chambre comme opposant de la Confédération, le Néo-Écossais Joseph Howe déclare préférer confier à « la libre concurrence » le soin de rendre compte des débats, mais il reconnaît que « les journaux d'Ottawa ne sont pas à la hauteur de la tâche ». Le premier ministre Macdonald se montre évasif; il laisse « l'affaire entre les mains de la Chambre ». La Chambre donne par la suite au Comité l'instruction de dresser un plan « officiel » de hansard canadien.

Le Comité fait rapport en mars 1868 qu'un compte rendu officiel des débats des Communes en anglais et en français coûterait 12 000 \$ par an. Toute volonté d'améliorer le compte rendu des débats est vite éclipsée par les considérations de coût. De folles rumeurs veulent que le *Congressional Globe* à Washington coûte au contribuable américain 100 000 \$ par an. Si les députés voient leurs paroles noir sur blanc, lancent certains, « ils auront honte d'avoir tant parlé pour ne rien dire ». Le projet de hansard d'Alexander Mackenzie est rejeté par près des deux tiers de la Chambre, et le premier ministre, sentant l'humeur de la Chambre, vote contre.

Tenace comme un terrier, M. Mackenzie ne lâche pas prise. Il ne cesse de rappeler à la Chambre son rapport de 1868. Il rallie des appuis des deux côtés de la Chambre. Le plus remarquable peut-être, c'est que le D^r Charles Tupper, père de la Confédération, « lieutenant » conservateur pour la Nouvelle-Écosse et député d'une province dont l'assemblée enregistre ses débats depuis 1851, est côte à côte avec son adversaire libéral dans ce dossier. « L'entreprise privée », soutient-il, ne parvient pas à rendre compte de nos débats de manière à procurer « aux futurs historiens un récit fidèle des délibérations de cette Chambre¹⁵ ». Des députés francophones comme le D^r Blanchet adhèrent à l'idée : l'entreprise privée rapporte rarement leurs propos dans leur langue. Au début des années 1870, on tente à plusieurs reprises d'amener la Chambre à renoncer à sa parcimonie dans ce dossier. Le Sénat donne un signe encourageant quand il engage en 1871 un sténographe chargé d'enregistrer ses délibérations et de les préparer pour publication. Les Communes, toutefois, refusent de faire plus que d'acheter des exemplaires des débats Cotton. Il faudra la chute des conservateurs de John A. Macdonald à la fin de 1873 pour ouvrir la voie au changement.

Le scandale du Pacifique fait non seulement tomber le gouvernement Macdonald, mais porte au pouvoir les libéraux d'Alexander Mackenzie sur une vague d'indignation vertueuse concernant la moralité politique de la jeune Confédération. Le premier ministre Mackenzie est maintenant en mesure d'assouvir sa passion d'égalitarisme démocratique. Le scrutin secret est vite introduit; les Canadiens peuvent maintenant voter suivant leur conscience. Et on retire enfin à la presse la tâche d'enregistrer les débats des Communes. Le 4 février 1875, aussitôt après la lecture du

14. Ben Forster, « Mackenzie, Alexander », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XII, 1891-1900, p. 707.

15. *Débats de la Chambre des communes*, 3 mars 1870.